



Feuille de couverture pour la fiche de données de sécurité du kit

Nom du produit:

Numéro d'article(s):

Informations de transport: **UN3316, Chemical Kit, Class 9, PG III**



Cette désignation d'expédition s'applique au kit chimique dans son ensemble. Pour les composants individuels, s'il vous plaît se référer à la fiche signalétique correspondante.

Ceci est un kit composé de plusieurs éléments individuels listés ci-dessous et qui peuvent avoir leur propre Fiche de Sécurité (FDS). Si un des éléments n'a pas de Fiche de Sécurité incluse, l'article est sujet aux articles de la réglementation Hazard Communication [1910.1200(b)(6)] et n'a pas besoin d'une Fiche de Sécurité.

Éléments du kit :

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre représentant Neogen Corporation.



FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/7

ANSR® for Campylobacter Reaction Tubes

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|----------------|--|
| Nom du produit | ANSR® for Campylobacter Reaction Tubes |
| Code produit | 9872 |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|-------------|---|
| Usage prévu | [SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur si-tes industriels; [PC21] Substances chimiques de laboratoire; |
| Description | Destiné à une utilisation en laboratoire seulement. |

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|-----------|--|
| Société | Neogen Corporation |
| Adresse | 620 Leshler Place Lansing MI 48912 USA |
| Web | www.neogen.com |
| Téléphone | 517-372-9200/800-234-5333 |
| Email | regulatorysupport@neogen.com |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Numéro de téléphone en cas d'urgence | 1 800 234-5333 |
|--------------------------------------|----------------|

Informations supplémentaires

| | |
|-------------|--|
| Hotline(s): | Médical: États-Unis (1-800-498-5743), International (1-651-523-0318). Répandre/CHEMTREC: États-Unis (1-800-424-9300), International (1-703-527-3887). |
|-------------|--|

SECTION 2: Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

| | |
|-------------------|------------------------|
| Mention de danger | Aucun danger important |
|-------------------|------------------------|

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ANSR® for Campylobacter Reaction Tubes

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

3.2. Mélanges

EC 1272/2008

| Nom Chimique | Index-No. | Numéro CAS | Numéro CE | Numéro d'enregistrement REACH | Conc. (%w/w) | Classification |
|---------------------------------|-----------|------------|-----------|-------------------------------|--------------|--|
| Dimethyl Sulfoxide DMSO | | 67-68-5 | 200-664-3 | | 0 - 0.5% | Flam. Liq. 4: H227; Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319; |
| Tris(hydroxyméthyl)aminométhane | | 77-86-1 | 201-064-4 | | 1 - 10% | Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H335; |

Description

Aucun composant ne doit être divulgué conformément à la réglementation applicable.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-----------------------|---|
| Inhalation | Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Rincer immédiatement à grande eau. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Ingestion | NE PAS faire vomir à moins d'avis contraire du médecin. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-----------------------|---|
| Inhalation | L'inhalation peut provoquer une toux, une douleur dans la poitrine ou une irritation du système respiratoire. |
| Contact avec les yeux | Peut provoquer une irritation des yeux. |
| Contact avec la peau | Peut provoquer une irritation de la peau. |
| Ingestion | L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. |

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau

ANSR® for Campylobacter Reaction Tubes

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

de surface.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 2, 8 & 13 pour de plus amples informations.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

See Section 1.2 for further information.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition



8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser en fonction des besoins :. Vêtements de protection.

Protection des yeux / du visage

Utiliser en fonction des besoins :. Protection oculaire appropriée.

Protection de la peau - Protection des mains

Utiliser en fonction des besoins :. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Contrôles de l'exposition professionnelle

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

ANSR® for Campylobacter Reaction Tubes

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|------------------------------------|-----------------------|
| État | Solide/Boulettes |
| Couleur | Blanc/rose |
| Odeur | Inodore/Légère |
| Seuil olfactif | donnée non disponible |
| pH | donnée non disponible |
| Point de fusion | donnée non disponible |
| Point de congélation | donnée non disponible |
| Point d'ébullition | Sans objet. |
| Point d'éclair | donnée non disponible |
| Limites d'inflammabilité | donnée non disponible |
| Pression de vapeur | donnée non disponible |
| Densité de vapeur | donnée non disponible |
| Densité relative | donnée non disponible |
| Coefficient de partage | donnée non disponible |
| Température d'auto-ignition | donnée non disponible |
| Propriétés explosives | donnée non disponible |
| Propriétés comburantes | donnée non disponible |
| Solubilité | donnée non disponible |

9.2. Autres informations

| | |
|--|-----------------------|
| COV (composants organiques volatiles) | donnée non disponible |
|--|-----------------------|

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

| | |
|--|--------------------------------------|
| | Stable dans des conditions normales. |
|--|--------------------------------------|

10.2. Stabilité chimique

| | |
|--|--------------------------------------|
| | Stable dans des conditions normales. |
|--|--------------------------------------|

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|--|-------------------------|
| | Aucun danger important. |
|--|-------------------------|

10.4. Conditions à éviter

| | |
|--|------------------------------------|
| | Conserver à l'écart de la chaleur. |
|--|------------------------------------|

10.5. Matières incompatibles

| | |
|--|------------------------|
| | donnée non disponible. |
|--|------------------------|

10.6. Produits de décomposition dangereux

| | |
|--|--------------------|
| | Oxydes de carbone. |
|--|--------------------|

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|---|---|
| Toxicité aiguë | L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. |
| corrosion cutanée/irritation cutanée | Peut provoquer une irritation de la peau. |
| lésions oculaires graves/irritation oculaire | Peut provoquer une irritation des yeux. |

ANSR® for Campylobacter Reaction Tubes

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|---|--|
| mutagénicité sur les cellules germinales | Aucun danger important. |
| cancérogénicité | Le produit n'est pas considéré comme un carcinogène potentiel dans les Monographes de l'Agence Internationale pour la Recherche contre le Cancer (IARC), volumes 1-112. Le produit n'est pas nommé dans le 13e Rapport sur les Carcinogènes du Programme National de Toxicologie (NTP). Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003. |
| Toxicité reproductive | Aucun danger important. |
| toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique | Aucun danger important. |
| toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée | Aucun danger important. |
| danger par aspiration | Aucun danger important. |
| Exposition répétée ou prolongée | Éviter toute exposition prolongée ou répétée. |

11.1.4. Informations toxicologiques

| | |
|--|-----------------------------------|
| ANSR® for Campylobacter Reaction Tubes | Voie orale chez le rat DL50: 2870 |
|--|-----------------------------------|

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

| | |
|--|-----------------------|
| | donnée non disponible |
|--|-----------------------|

12.2. Persistance et dégradabilité

| | |
|--|--|
| | Aucune donnée disponible sur ce produit. |
|--|--|

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| | |
|--|--|
| | Aucune donnée disponible sur ce produit. |
|--|--|

12.4. Mobilité dans le sol

| | |
|--|--|
| | Aucune donnée disponible sur ce produit. |
|--|--|

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

| | |
|--|--|
| | Aucune donnée disponible sur ce produit. |
|--|--|

12.6. Autres effets néfastes

| | |
|--|---|
| | Attention - Substance non encore complètement testée. |
|--|---|

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|--|--|
| | Éliminer conformément à. aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. |
|--|--|

Méthodes d'élimination

| | |
|--|--|
| | Éliminer conformément à. aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. |
|--|--|

Élimination du conditionnement

| | |
|--|--|
| | Éliminer conformément à. aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. |
|--|--|

SECTION 14: Informations relatives au transport

ANSR® for Campylobacter Reaction Tubes

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| | |
|-------------------|---|
| Règlements | <p>Hazard Communication Standard: 29 Code of Federal Regulations 1910.1200: Occupational Safety and Health Standards: Z: Toxic and Hazardous Substances: Hazard Communication.</p> <p>All chemicals in this product are TSCA listed or excluded from listing on the United States Environmental Protection Agency Toxic Substances Control Act (TSCA) inventory, TSCA - United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventory.</p> <p>US State Regulations:</p> <p>New Jersey Right-to-Know Hazardous Substance List: This material contains no reportable components</p> <p>Pennsylvania Right-to-Know Hazardous Substance List: This material contains no reportable components.</p> <p>Rhode Island Right-to-Know Hazardous Substance List: This material contains no reportable components.</p> |
|-------------------|---|

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

| | |
|---|--|
| Texte des mentions de danger présentées en Section 3 | <p>Flam. Liq. 4: H227 - Liquide combustible.</p> <p>Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée.</p> <p>Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>STOT SE 3: H335 - Peut irriter les voies respiratoires.</p> |
|---|--|

Informations supplémentaires

AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.

ANSR® for Campylobacter Reaction Tubes

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

Informations supplémentaires

Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/7

ANSR® Lysis Reagent Suspension Buffer

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|----------------|---------------------------------------|
| Nom du produit | ANSR® Lysis Reagent Suspension Buffer |
| Code produit | 17645 |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|-------------|---|
| Usage prévu | [SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur si-tes industriels; [PC21] Substances chimiques de laboratoire; |
| Description | Destiné à une utilisation en laboratoire seulement. |

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|-----------|--|
| Société | Neogen Corporation |
| Adresse | 620 Leshler Place Lansing MI 48912 USA |
| Web | www.neogen.com |
| Téléphone | 517-372-9200/800-234-5333 |
| Email | regulatorysupport@neogen.com |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Numéro de téléphone en cas d'urgence | 1 800 234-5333 |
|--------------------------------------|----------------|

Informations supplémentaires


| | |
|-------------|--|
| Hotline(s): | Médical: États-Unis (1-800-498-5743), International (1-651-523-0318). Répandre/CHEMTREC: États-Unis (1-800-424-9300), International (1-703-527-3887). |
|-------------|--|

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

| | |
|--------------------------------------|---|
| 2.1.2. Classification - CE 1272/2008 | Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; Aquatic Chronic 1: H410; |
|--------------------------------------|---|

2.2. Éléments d'étiquetage

| | |
|-------------------------|---|
| Pictogrammes de danger |  |
| Mention d'avertissement | Danger |
| Mention de danger | Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée. Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves. |

ANSR® Lysis Reagent Suspension Buffer

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

2.2. Éléments d'étiquetage

| | |
|--|---|
| Conseil de prudence: Prévention | Aquatic Chronic 1: H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. |
| Conseil de prudence: Intervention | P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/ . P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ . P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P391 - Recueillir le produit répandu. |
| Conseil de prudence: Élimination | P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée conformément aux réglementations locales et nationales. |

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

EC 1272/2008

| Nom Chimique | Index-No. | Numéro CAS | Numéro CE | Numéro d'enregistrement REACH | Conc. (%w/w) | Classification |
|-------------------|-----------|------------|-----------|-------------------------------|--------------|--|
| Triton X-100 | | 9002-93-1 | | | 20 - 30% | Acute Tox. 4: H302; Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 1: H410; |
| Magnesium nitrate | | 10377-60-3 | 233-826-7 | | 0 - 0.5% | Ox. Sol. 2: H272; Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H335; |

Informations supplémentaires

Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme secret d'échange.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|------------------------------|---|
| Inhalation | Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Déplacer la personne exposée à l'air libre. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate. |
| Contact avec la peau | Ôter les vêtements contaminés. (Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin. |
| Ingestion | NE PAS FAIRE VOMIR. (Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin (présentez si possible l'étiquette du produit). |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|------------------------------|--|
| Inhalation | Peut provoquer une irritation du système respiratoire. |
| Contact avec les yeux | Provoque de graves brûlures. Risque de lésions oculaires graves. |
| Contact avec la peau | Provoque une irritation cutanée. |
| Ingestion | L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses. |

ANSR® Lysis Reagent Suspension Buffer

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin (présentez si possible l'étiquette du produit). Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La chaleur fait augmenter la pression dans les récipients scellés. Refroidir les récipients exposés au feu en les pulvérisant d'eau. La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après avoir manipulé le produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Ne pas déverser dans l'eau de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Absorber avec un produit absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 2, 8, and 13 pour de plus amples informations.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains après avoir manipulé le produit. Lavez-vous les mains avant de manger, boire, mâcher du chewing-gum, utiliser du tabac ou utiliser les toilettes. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de excessive heat or cold.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se reporter à la section 1.2 pour de plus amples informations.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

ANSR® Lysis Reagent Suspension Buffer

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

8.2. Contrôles de l'exposition

| | |
|--|--|
| |  |
| 8.2.1. Contrôles techniques appropriés | Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. |
| 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle | Utiliser en fonction des besoins :. Vêtements de protection. |
| Protection des yeux / du visage | Porter un appareil de protection des yeux/du visage. |
| Protection de la peau - Protection des mains | Porter des gants appropriés. |
| Protection respiratoire | En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. |
| Contrôles de l'exposition professionnelle | Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. |

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------------|-----------------------|
| État | Liquide |
| Couleur | Transparent/Jaune |
| Odeur | Inodore/Légère |
| Seuil olfactif | donnée non disponible |
| pH | 8 |
| Point de fusion | donnée non disponible |
| Point de congélation | donnée non disponible |
| Point d'ébullition | donnée non disponible |
| Point d'éclair | donnée non disponible |
| Taux d'évaporation | donnée non disponible |
| Limites d'inflammabilité | Sans objet. |
| Densité de vapeur | donnée non disponible |
| Densité relative | donnée non disponible |
| Coefficient de partage | donnée non disponible |
| Température d'auto-ignition | donnée non disponible |
| Viscosité | donnée non disponible |
| Propriétés explosives | donnée non disponible |
| Propriétés comburantes | donnée non disponible |
| Solubilité | donnée non disponible |

9.2. Autres informations

| | |
|---------------------------------------|-----------------------|
| Groupe de gaz | donnée non disponible |
| COV (composants organiques volatiles) | donnée non disponible |

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

ANSR® Lysis Reagent Suspension Buffer

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Garder à l'écart de toute matière incompatible.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. La chaleur fait augmenter la pression dans les récipients scellés.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|--|--|
| Toxicité aiguë | Peut être nocif par ingestion. |
| corrosion cutanée/irritation cutanée | Peut provoquer une irritation de la peau. |
| lésions oculaires graves/irritation oculaire | Provoque des brûlures. |
| sensibilisation respiratoire ou cutanée | Aucun effet de sensibilisation signalé. |
| cancérogénicité | Le produit n'est pas considéré comme un carcinogène potentiel dans les Monographes de l'Agence Internationale pour la Recherche contre le Cancer (IARC), volumes 1-112. Le produit n'est pas nommé dans le 13e Rapport sur les Carcinogènes du Programme National de Toxicologie (NTP). Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003. |
| Exposition répétée ou prolongée | Éviter toute exposition prolongée ou répétée. |

11.1.4. Informations toxicologiques

| | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|
| ANSR® Lysis Reagent Suspension Buffer | Voie dermique chez le rat DL50: 28571 | Voie orale chez le rat DL50: 6250 |
|---------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|

SECTION 12: Informations écologiques

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à. aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Méthodes d'élimination

ANSR® Lysis Reagent Suspension Buffer

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

Méthodes d'élimination


| | |
|--|---|
| | Contactez une société agréée pour l'élimination des déchets. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. |
|--|---|

Élimination du conditionnement

| | |
|--|---|
| | Ne PAS réutiliser les récipients vides. Les récipients vides peuvent être envoyés pour être éliminés ou recyclés. |
|--|---|

SECTION 14: Informations relatives au transport

Pictogrammes de danger

| | |
|--|---|
| |  |
|--|---|

14.1. Numéro ONU

| | |
|--|--------|
| | UN3082 |
|--|--------|

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

| | |
|--|---|
| | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (p-tertiary Octylphenoxy polyethyl alcohol mixture) |
|--|---|

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

| | |
|-----------------------|---|
| ADR/RID | 9 |
| Risque supplémentaire | - |
| IMDG | 9 |
| Risque supplémentaire | - |
| IATA | 9 |
| Risque supplémentaire | - |

14.4. Groupe d'emballage

| | |
|---------------------------|-----|
| Groupe de conditionnement | III |
|---------------------------|-----|

14.5. Dangers pour l'environnement

| | |
|------------------------------|-----|
| Dangers pour l'environnement | Yes |
| Polluant marin | Yes |

ADR/RID

| | |
|-----------------|-----|
| N° Id danger: | 90 |
| Tunnel Category | (E) |

IMDG

| | |
|----------|---------|
| Code EmS | F-A S-F |
|----------|---------|

IATA

| | |
|--|-------|
| Instructions de conditionnement (Cargo) | 964 |
| Quantité maximale | 450 L |
| Instructions de conditionnement (Passager) | 964 |
| Quantité maximale | 450 L |

ANSR® Lysis Reagent Suspension Buffer

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| | |
|-------------------|--|
| Règlements | <p>Hazard Communication Standard: 29 Code of Federal Regulations 1910.1200: Occupational Safety and Health Standards: Z: Toxic and Hazardous Substances: Hazard Communication.</p> <p>All chemicals in this product are TSCA listed or excluded from listing on the United States Environmental Protection Agency Toxic Substances Control Act (TSCA) inventory, TSCA - United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventory.</p> <p>US State Regulations: New Jersey Right-to-Know Hazardous Substance List: This material contains no reportable components.</p> <p>Pennsylvania Right-to-Know Hazardous Substance List: US State Regulations: New Jersey Right-to-Know Hazardous Substance List: This material contains no listed components.</p> <p>Pennsylvania Right-to-Know Hazardous Substance List: Glutaraldehyde Y.</p> <p>Rhode Island Right-to-Know Hazardous Substance List: This material contains no reportable components.</p> |
|-------------------|--|

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

| | |
|---|--|
| Texte des mentions de danger présentées en Section 3 | <p>Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion. Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée. Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves. Aquatic Acute 1: H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. Aquatic Chronic 1: H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ox. Sol. 2: H272 - Peut aggraver un incendie; comburant. Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. STOT SE 3: H335 - Peut irriter les voies respiratoires.</p> |
|---|--|

Informations supplémentaires

| | |
|--|--|
| | <p>AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.</p> <p>Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.</p> |
|--|--|

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/6

ANSR® Lysis Reagent

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|----------------|---------------------|
| Nom du produit | ANSR® Lysis Reagent |
| Code produit | 49105 |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|-------------|---|
| Usage prévu | [SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur si-tes industriels; [PC21] Substances chimiques de laboratoire; |
| Description | Destiné à une utilisation en laboratoire seulement. |

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|-----------|--|
| Société | Neogen Corporation |
| Adresse | 620 Leshler Place Lansing MI 48912 USA |
| Web | www.neogen.com |
| Téléphone | 517-372-9200/800-234-5333 |
| Email | regulatorysupport@neogen.com |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Numéro de téléphone en cas d'urgence | 1 800 234-5333 |
|--------------------------------------|----------------|

Informations supplémentaires


| | |
|-------------|--|
| Hotline(s): | Médical: États-Unis (1-800-498-5743), International (1-651-523-0318). Répandre/CHEMTREC: États-Unis (1-800-424-9300), International (1-703-527-3887). |
|-------------|--|

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

| | |
|--------------------------------------|----------------------|
| 2.1.2. Classification - CE 1272/2008 | Resp. Sens. 1: H334; |
|--------------------------------------|----------------------|

2.2. Éléments d'étiquetage

| | |
|-------------------------|---|
| Pictogrammes de danger |  |
| Mention d'avertissement | Danger |
| Mention de danger | Resp. Sens. 1: H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. |

ANSR® Lysis Reagent

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

2.2. Éléments d'étiquetage

| | |
|--------------------------------------|--|
| Conseil de prudence: Prévention | P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire. |
| Conseil de prudence: Intervention | P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ |
| Conseil de prudence: Élimination | P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée conformément aux réglementations locales et nationales. |

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

EC 1272/2008

| Nom Chimique | Index-No. | Numéro CAS | Numéro CE | Numéro d'enregistrement REACH | Conc. (%w/w) | Classification |
|--------------|-----------|------------|-----------|-------------------------------|--------------|--|
| Proteinase K | | 39450-01-6 | 254-457-8 | | 1 - 10% | Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319; Resp. Sens. 1: H334; STOT SE 3: H335; |

Informations supplémentaires

Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme secret d'échange.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-----------------------|---|
| Inhalation | Irritant pour les voies respiratoires. L'inhalation peut provoquer une toux, une douleur dans la poitrine ou une irritation du système respiratoire. Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | Peut provoquer une irritation des yeux. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Peut provoquer une irritation de la peau. Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies. (Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Ingestion | L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. NE PAS faire vomir à moins d'avis contraire du médecin. |

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

ANSR® Lysis Reagent

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|--|---|
| | Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Porter un équipement de protection approprié. |
|--|---|

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

| | |
|--|--|
| | Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol. |
|--|--|

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|--|--|
| | Balayer. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. |
|--|--|

6.4. Référence à d'autres sections

| | |
|--|---|
| | Se reporter à la section 2, 8, and 13 pour de plus amples informations. |
|--|---|

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|--|--|
| | Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. |
|--|--|

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|--|---|
| | Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. |
|--|---|

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)


| | |
|--|--|
| | Se reporter à la section 1.2 pour de plus amples informations. |
|--|--|

Informations supplémentaires

| | |
|--|-----------------------------------|
| | Tenir hors de portée des enfants. |
|--|-----------------------------------|

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

| | |
|--|---|
| |  |
| 8.2.1. Contrôles techniques appropriés | Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. |
| 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle | Utiliser en fonction des besoins : Vêtements résistants aux produits chimiques. |
| Protection des yeux / du visage | Utiliser en fonction des besoins : Protection oculaire appropriée. |
| Protection de la peau - Protection des mains | Porter des gants appropriés. |
| Protection respiratoire | En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. |

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

ANSR® Lysis Reagent

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|------------------------------------|-----------------------|
| État | Solide/Comprimé |
| Couleur | Blanc |
| Odeur | Inodore/Légère |
| Seuil olfactif | donnée non disponible |
| pH | donnée non disponible |
| Point de fusion | donnée non disponible |
| Point de congélation | donnée non disponible |
| Point d'ébullition | Sans objet. |
| Point d'éclair | donnée non disponible |
| Limites d'inflammabilité | donnée non disponible |
| Pression de vapeur | donnée non disponible |
| Densité de vapeur | donnée non disponible |
| Densité relative | donnée non disponible |
| Coefficient de partage | donnée non disponible |
| Température d'auto-ignition | donnée non disponible |
| Propriétés explosives | donnée non disponible |
| Propriétés comburantes | donnée non disponible |
| Solubilité | Soluble dans l'eau |

9.2. Autres informations

| | |
|--|-----------------------|
| COV (composants organiques volatiles) | donnée non disponible |
|--|-----------------------|

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

| | |
|--|------------------------|
| | donnée non disponible. |
|--|------------------------|

10.2. Stabilité chimique

| | |
|--|--------------------------------------|
| | Stable dans des conditions normales. |
|--|--------------------------------------|

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|--|------------------------|
| | donnée non disponible. |
|--|------------------------|

10.4. Conditions à éviter

| | |
|--|--|
| | Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer. Conserver dans un endroit frais à l'écart des éclairage naturel direct. |
|--|--|

10.5. Matières incompatibles

| | |
|--|----------------------------|
| | Agents oxydants puissants. |
|--|----------------------------|

10.6. Produits de décomposition dangereux

| | |
|--|--------------------|
| | Oxydes de carbone. |
|--|--------------------|

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|---|---|
| Toxicité aiguë | Peut être nocif par inhalation. |
| corrosion cutanée/irritation cutanée | Peut provoquer une irritation de la peau. |
| lésions oculaires graves/irritation oculaire | Peut provoquer une irritation des yeux. |

ANSR® Lysis Reagent

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|--|--|
| sensibilisation respiratoire ou cutanée | Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies. |
| mutagénicité sur les cellules germinales | Aucun effet mutagène signalé. |
| cancérogénicité | Le produit n'est pas considéré comme un carcinogène potentiel dans les Monographes de l'Agence Internationale pour la Recherche contre le Cancer (IARC), volumes 1-112. Le produit n'est pas nommé dans le 13e Rapport sur les Carcinogènes du Programme National de Toxicologie (NTP). Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003. |
| Toxicité reproductive | Aucun effet tératogène signalé. |
| toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. |
| Exposition répétée ou prolongée | Éviter toute exposition prolongée ou répétée. |

11.1.4. Informations toxicologiques

| | |
|---------------------|-----------------------------------|
| ANSR® Lysis Reagent | Voie orale chez le rat DL50: 4127 |
|---------------------|-----------------------------------|

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

| | |
|--|-----------------------|
| | donnée non disponible |
|--|-----------------------|

12.2. Persistance et dégradabilité

| | |
|--|------------------------|
| | donnée non disponible. |
|--|------------------------|

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|--|---|
| | Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. |
|--|---|

Informations générales

| | |
|--|--|
| | Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. |
|--|--|

Élimination du conditionnement

| | |
|--|---|
| | Ne PAS réutiliser les récipients vides. Les récipients vides peuvent être envoyés pour être éliminés ou recyclés. |
|--|---|

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

| | |
|--|--|
| | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

| | |
|--|--|
| | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

| | |
|--|--|
| | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

14.4. Groupe d'emballage

| | |
|--|--|
| | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

ANSR® Lysis Reagent

Révision 0
Date de révision 2019-01-29

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

Informations supplémentaires

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| | |
|-------------------|---|
| Règlements | <p>Hazard Communication Standard: 29 Code of Federal Regulations 1910.1200: Occupational Safety and Health Standards: Z: Toxic and Hazardous Substances: Hazard Communication.</p> <p>All chemicals in this product are TSCA listed or excluded from listing on the United States Environmental Protection Agency Toxic Substances Control Act (TSCA) inventory, TSCA - United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventory.</p> <p>US State Regulations: New Jersey Right-to-Know Hazardous Substance List: This material contains no reportable components.</p> <p>Pennsylvania Right-to-Know Hazardous Substance List: This material contains no reportable components.</p> <p>Rhode Island Right-to-Know Hazardous Substance List: This material contains no reportable components.</p> |
|-------------------|---|

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

| | |
|---|--|
| Texte des mentions de danger présentées en Section 3 | <p>Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée.</p> <p>Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>Resp. Sens. 1: H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.</p> <p>STOT SE 3: H335 - Peut irriter les voies respiratoires.</p> |
|---|--|

Informations supplémentaires

AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.

Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.